



CHEVRY-COSSIGNY

MAGAZINE MUNICIPAL



*Les 8 et 9 septembre,
journées des associations*



*Du nouveau sur les
droits de voirie*



*Les jeunes ont désormais
leur salon des beaux-Arts
et leur brocante*



*Le repas des anciens est
fixé au 21 octobre*



La politique éducative

N° 27 - SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE - 2012

EXCLUSIF CHEVRY-COSSIGNY

www.immo77.fr



Edifiée sur 700m² de terrain clos, cette maison sur sous-sol total est un vrai coup de cœur ! Composée d'une entrée, cuisine, séjour/salon, deux chambres, salle d'eau et WC au rez-de-chaussée ; à l'étage, une suite avec salle d'eau et WC, ainsi qu'une 4ème chambre possible (doublement, isolation et velux déjà installés). 70m² de sous-sol ; 102m² habitables, un grand jardin...

317 000 € - Energie : E



Dans quartier pavillonnaire calme proche centre-ville et écoles, édifiée sur sous-sol total de 87m², maison comprenant entrée avec rangements, cuisine équipée, séjour salon avec cheminée, 3 chambres, salle de bains, le tout sur plus de 440 m² de terrain sans vis à vis exposé sud. Ravèlement récent, volets récents en aluminium, toiture nettoyée avec traitement anti-pluie. Éligible fibre optique. A voir rapidement.

289 000 € - Energie : F



Propriété rénovée de 285m² habitables, composée d'une maison de 166m², avec entrée, coin bureau, buanderie, cave, séjour salon de 40m², cuisine avec coin repas de 25m² ouvert sur sa terrasse ; A l'étage : une chambre, une pièce de 20m² actuellement aménagée en salle de cinéma, et une suite parentale de 24m². Une maisonnette aménagée en studio de 14m², une grange proposant une salle de 60m² équipée avec une cuisine, et 2 appartements de 23m² chacun, aménagés d'un coin nuit et bureau, salle d'eau. Laissez-vous séduire...

650 000 € - Energie : E



Belle construction traditionnelle en parfait état, offrant vaste entrée de 12m² avec rangements, séjour salon de 46m² avec cheminée, grande cuisine équipée de 14m², 3 belles chambres de 16, 17 et 18m² et mezzanine de 15m², salle de bains de 12m² pouvant être transformée en 2 pièces d'eau. Garage de 31 m² avec 3.30m de hauteur sous plafond. Terrain arboré de 851m². Lumineuse, bien agencée et très agréable à vivre.

423 000 € - Energie : D

ERGELEC Grossiste en matériel électrique

- Interphonie
- Alarme
- Motorisation
- Chauffage et climatisation
- Eclairage
- Appareillage
- Décorations

1, rue de la Beaulerie - 77173 CHEVRY-COSSIGNY
Tél. : 01.64.05.88.44 - Fax : 01.64.05.80.78 - Mail : ergelec@wanadoo.fr

M@DI'ELEC ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MONSIEUR MADIGNIER JEAN-LOUP

7 rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 34 60 57 - Fax : 01 60 34 16 89 - e-mail : madielec@wanadoo.fr

FABRICANT INSTALLATEUR DEPUIS 1975
Prix direct d'usine aux particuliers

La Centrale du Store

- Volets roulants
- Motorisation SOMFY
- Fenêtres PVC - Alu - Bois Adaptables à vos mesures
- Jalousies en PVC
- Stores bannes - Italienne
- Rentoilages

PRIX TRES COMPETITIFS CONSULTEZ-NOUS !
Facilités de paiement - Etude et devis gratuits

1, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 64 05 08 16
www.centraledustore.fr

ALPHA T.P.
TRAVAUX PUBLICS

9-11 Rue du Coq Gaulois
77170 Brie Comte Robert

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Travaux Publics
- VRD
- Eclairage Public
- Aménagement Urbain
- Lotissement

Tél.: 01 64 05 29 66
Fax : 01 64 05 82 01
alpha.tp@alphatp.com

RCS MELUN B 327 880 779

www.alpha-tp.fr

SOMMAIRE

L'édito..... p. 5

Le projet éducatif que nous venons d'actualiser représente un des nombreux outils au service de nos actions en direction de la jeunesse.

L'agenda p. 6-7

Beaucoup d'événements en cette rentrée à commencer par l'ouverture de la nouvelle saison culturelle.

Environnement & Cadre de vie ... p. 8-9

Deux permis de recherche d'hydrocarbures sur notre territoire sont en cours d'instruction.



Travaux & Urbanisme... p.10-11

L'activité de l'équipe des espaces verts cet été a été fortement perturbée par la météo.



Les associations p. 12-13

Toujours aussi dynamiques, nos associations nous proposent de nombreuses manifestations.



Le culturel p. 14-15

Des nouveautés, des surprises, de la diversité, l'équipe culturelle et les acteurs locaux nous promettent une belle saison.



Dossier p. 16-19

Toutes les parties prenantes ont été associées à l'élaboration de ce projet éducatif assurant ainsi la cohérence de nos actions.



Enfance & scolaire..... p. 20-21

Effectifs, calendriers, structures d'accueil, équipement, animation, organisation, retrouvez vos informations de la rentrée.



La jeunesse.. p. 22-23

Arts, brocante, zumba, il y a du nouveau côté jeunesse.



Retour en images p. 24-25

A l'honneur p. 26

Une carrière brillante, des ouvrages reconnus, une personnalité singulière, voici le portrait du chevriard Jacques Martineau.



L'Europe p. 27

Quel lien entre l'Europe et les collectivités locales ?

Vie locale..... p. 28-29

Mobilisons-nous pour lutter contre les nuisances aériennes.



Informations pratiques p. 30

CHEVRY-COSSIGNY

La politique éducative

CHEVRY-COSSIGNY MAGAZINE MUNICIPAL N° 27 - SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE 2012

Edition : Mairie de Chevry-Cossigny - 29, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96 - e-mail : mairie@chevry-cossigny.com

Directeur de la publication : Pierre Bazier

Comité de rédaction : F. Ghirardello, F. Lambert, F. Narce, A-S. Verbrugge, J. Wofsy

Conception/réalisation : Orange Sanguine - 4, rue de la Marnière - 91330 Yerres
Tél. : 01 69 49 88 10 - www.orange-sanguine.com

Crédit photos : Mairie de Chevry-Cossigny - Phovoir - Fotolia - Orange Sanguine

Impression : Desbouis Grésil Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66 -
Tous les produits spécifiés comme tels sont certifiés PEFC. 10-31-1444

Tirage : 1 700 exemplaires

Pour une démarche éco-responsable



Avec Epona, pratiquez l'équitation en toute liberté

FORFAIT
À partir de 230 €/trimestre - 530 €/année

STAGE
Journée 47 € - Semaine 190 €

ET AUSSI
Balades, animations, anniversaires...

Profitez de la journée portes ouvertes du 23 septembre pour vous renseigner.

www.clubepona.com

CHEVRY AMBULANCES
AMBULANCES - V.S.L.

24 h/24 7 j/7

URGENCES
CONSULTATIONS
TRANSPORTS
PARAMÉDICALISÉS

TRANSPORTS :
SÉRIE •
ENFANTS •
PERSONNES •
À MOBILITÉ RÉDUITE

15 01 64 05 98 30

77173 CHEVRY-COSSIGNY

DOMAINE Marsaudière
LE GOLF EN 3 POINTS
UN PARCOURS SÉRIUS
PARCOURS COSSIGNY
VENDEZ-VOUS VITE

GOLF RESTAURANT

Tél. 01 64 07 87 51

NOUVEAUTÉS

Ecole de Golf
Parcours homologué*
Nouvelle carte du restaurant*

Venez apprendre, progresser ou tout simplement vous faire plaisir avec les professionnels du club

Renseignements et inscriptions auprès de la Marsaudière

*Les chevriards bénéficient d'un **tarif préférentiel alors, profitez-en !**

www.marsaudiere.com

RUE CHARLES PATHÉ Chevry-Cossigny

L'ORANGERAIE
CHEVRY-COSSIGNY

DERNIÈRE OPPORTUNITÉ
Parking en sous-sol
d'une résidence sécurisée

6 000€ TTC

L'Orangerie :
Angle rue Charles Pathé
et rue Jean-Charles Tupet

0 805 855 100
7 jours/7 - Appel gratuit depuis un poste fixe
arcadepromotion.com

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
GROUPE Arcade

VERGERS DE COSSIGNY

Production de fruits et légumes biologiques
Magasin d'alimentation biologique :
Epicerie, pain, produits laitiers...

biocoop

Hameau de Cossigny - Tél. : 01 64 05 57 85
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

PARM

Particuliers - Commerces - Industries

- ✓ Tous travaux de peinture
- ✓ Revêtement Sol et Murs
- ✓ Parquet Flottant
- ✓ Vitrierie - Double vitrage

6, rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY COSSIGNY
Tel : 01.64.05.65.90 - Fax : 01.64.05.56.79
Email : parm4@wanadoo.fr

L'ÉDITO



Agir aujourd'hui pour demain

Comme vous le savez, la jeunesse fait partie de nos priorités. Elle est au cœur de nos actions parce qu'elle conditionne notre avenir.

Lors de notre bilan de mandat, nous vous avons indiqué travailler sur un projet éducatif. Il s'agissait de définir une véritable stratégie collective de prise en charge des enfants en partenariat avec tous les acteurs locaux, institutionnels et associatifs.

Notre volonté est d'aider chaque enfant à devenir autonome, responsable et épanoui et de le préparer à la vie en société. Nous défendons avec l'équipe municipale des valeurs de respect et de socialisation dont l'une des clés de voûte est l'éducation à la citoyenneté.

En quelques décennies, notre société a profondément changé, nos aînés peuvent certainement en témoigner. Les responsabilités et les attentes en matière d'éducation des enfants ont elles aussi évolué. Ce projet a pour objectif de créer des convergences entre les acteurs de la vie de l'enfant responsable du « temps libre », et ce, avec le plus grand respect de chacun.

Comme le précise Philippe Meirieu, Professeur des universités en sciences de l'éducation et spécialiste de la pédagogie : « les trois institutions qui ont en charge l'éducation de l'enfant s'organisent chacune autour d'une fonction principale qui renvoie à une logique essentielle, mais non exclusive et qui constitue leur fondement : l'enseignement pour l'école, la socialisation pour les structures de loisirs, la filiation pour la famille, ce qui n'empêche pas que l'école ait aussi une mission de socialisation et la famille d'enseignement. »

Le rôle des élus est de prendre en compte la demande sociale

d'éducation et de développer des politiques citoyennes privilégiant le bien-vivre ensemble. La pause méridienne, l'Espace Jeunes et la médiation culturelle concourent déjà à ces objectifs.

L'éducation conditionne l'avenir de nos enfants et leur intégration dans la société. Cette mission doit être partagée et nous entendons faire de ce Projet Educatif Local (PEL) un contrat fédérateur des politiques éducatives.

Par sa démarche citoyenne et de responsabilisation, le PEL constitue dès lors un outil préventif. Il permet en effet de répondre aux éventuelles difficultés d'insertion sociale, mais aussi professionnelle. En cela, il fait partie des solutions alternatives à la répression.

C'est dans un esprit de collaboration avec l'ensemble des parties prenantes : enseignants, parents, élus et associations, que ce projet a été élaboré. Tous les acteurs contribueront ainsi à sa mise en œuvre de manière complémentaire par le biais d'actions collectives, complémentaires et cohérentes.

Ce PEL donne un cadre et doit permettre à l'ensemble des partenaires éducatifs de la commune de travailler en transversalité. Nous avons posé les bases, place à l'action.

Bonne rentrée à tous,

Votre Maire
Pierre Bazier

>>> Jonathan Wofsy <<<



Après plus de six années passées au service de Chevry-Cossigny dans le domaine de la communication et des festivités, Jonathan se dirige vers de nouvelles aventures.

En quelques années, il a nettement contribué au développement du service, par les outils certes (magazine, feuille verte, site Internet, guide des associations...), mais que dire de toutes les manifestations pour lesquelles il s'est tant investi.

Décelant son talent, ses qualités relationnelles et son professionnalisme, le Conseil Général de Seine-et-Marne lui a proposé un poste dans l'événementiel.

Unanimement apprécié, il va sans nul doute vraiment manquer à l'équipe et aux chevriards. Mais nous nous réjouissons de cette évolution et lui souhaitons de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions.

Félicitations et bonne route Jonathan.

L'AGENDA TRIMESTRIEL

> Un jour pour se souvenir

La LOI n° 2012-273 du 28 février 2012 fixe au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France. Ainsi, ce jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de « commémoration de la victoire et de la paix », est aussi un jour d'hommage à l'ensemble de ceux qui sont « morts pour la France » qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou des conflits anciens.



LOI n° 2012-273 du 28 février 2012 fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France

Article 1 : Le 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration annuelle de la victoire et de la Paix, il est rendu hommage à tous les morts pour la France. Cet hommage ne se substitue pas aux autres journées de commémoration nationales.

Article 2 : Lorsque la mention « Mort pour la France » a été portée sur son acte de décès dans les conditions prévues à l'article L. 488 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, l'inscription du nom du défunt sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument est obligatoire. La demande d'inscription est adressée au maire de la commune choisie par la famille ou, à défaut, par les autorités militaires, les élus nationaux, les élus locaux, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre par l'intermédiaire de ses services départementaux ou les associations d'anciens combattants et patriotiques ayant intérêt à agir.

Article 3 : La présente loi est applicable sur l'ensemble du territoire de la République. La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Vos rendez-vous...

de l'automne



Samedi 8 et dimanche 9 septembre
Journées des associations

Samedi 15 septembre
Challenge foot de l'Orée de la Brie

Du 21 au 23 septembre
La palette des ART'istes du CMJ

Dimanche 23 septembre
Vide-greniers

Dimanche 23 septembre
Journée portes ouvertes EPONA

Jeudi 27 septembre
Conseil municipal à 20h30

Samedi 29 septembre
Ouverture et présentation de saison avec un concert des Gevrey Chambertin à la Marmite

Du 4 au 12 octobre
Salon des beaux-arts de l'ACACC

Samedi 6 octobre
Rentrée littéraire avec Laurent Perreaux

Samedi 6 et dimanche 7 octobre
La Médiévale à Brie Comte Robert

Samedi 13 et dimanche 14 octobre
Les pilules diaboliques, Atelier théâtre adulte de l'ACACC

Du lundi 15 au dimanche 21 octobre
Semaine du goût

Mercredi 17 : Faites un tableau gourmand || Atelier

Samedi 20 : Si Bretagne m'était contée || Conte à déguster à la bougie

Samedi 20 octobre
Réunion de quartier

Dimanche 21 octobre
Repas des anciens

Vendredi 26 octobre
Scène ouverte de théâtre amateur

Du 27 octobre au 11 novembre :
Vacances de la Toussaint

Dimanche 28 octobre
Passage à l'heure d'hiver
A 3h du matin il sera 2h

Mercredi 31 octobre
Ca sent la chair fraîche

La Toussaint - 1^{er} novembre

Dimanche 11 novembre
CEREMONIE COMMEMORATIVE
Rdv Place Patrice Conti

Samedi 17 novembre
Résistances : rencontre et atelier avec Jean Christophe Derrien
Résistances : Résister, c'est exister || Théâtre

Les 17 et 18 novembre
Coupe Quantam - Viet Vo Dao

Samedi 24 novembre
Loto de l'AS CHEVRY-GYM

Samedi 24 novembre
Récompense aux bacheliers

Samedi 24 novembre
Café littéraire de l'association Autrement

Jeudi 29 novembre
Conseil municipal à 20h30

Premiers rdv de décembre

Samedi 1^{er} décembre
Concerts : New Rude Skank, Ben Mazué et Scream for Ice Scream

Dimanche 2 décembre
La brocante des enfants

Dimanche 9 décembre
Imagine-toi || Clown-mime show



Pour toute information, vous pouvez contacter la mairie et consulter le site Internet www.chevry-cossigny.com

> Prochaine réunion

SAMEDI 20 OCTOBRE

- 10h Angle de la rue Françoise Rosay et de la rue Jean Renoir
- 10h30 Rue des Jasmins
- 11h Arrêt de bus rue George Méliès
- 11h30 Plessis les Nonains

**EN CAS D'INTEMPÉRIES, LA RÉUNION SE TIENDRA :
SALLE DU CONSEIL AU 9 RUE JEAN DELSOL - DE 10H À 12H**



> Retour sur la réunion du 23 juin

ANGLE RUE DE LA BEAUDERIE ET RUE CHARLES PATHÉ - CHEMIN DE LA FONTAINE

Il semblerait que le camion poubelle ne passe pas toujours Chemin de la Fontaine.

Un courrier a été envoyé au SIETOM pour remédier à cette situation.

DEVANT LES LOCATIFS AIDÉS



Suite aux travaux réalisés dans ce secteur, nous avons fait un point avec les riverains.

Certaines imperfections ont été relevées et

ont fait l'objet pour certains d'une intervention immédiate et pour d'autres d'une étude.

ANGLE DES RUES JEAN-FRANÇOIS MILLET / THÉODORE ROUSSEAU

Nous avons constaté divers trous dans la chaussée rue Théodore Rousseau.

Les services techniques effectuent régulièrement un recensement des voiries (le dernier date de juin 2012) afin d'optimiser et de budgéter au mieux les interventions.

Un riverain nous signale des nuisances sonores liées à l'activité (installation, tonte des pelouses, ...) autour de la salle polyvalente.

Les équipes techniques font leur maximum pour organiser au mieux leurs interventions.

Des problèmes récurrents de stationnement sur la place sont constatés.

Le garde champêtre en a été informé. Par ailleurs, la commission urbanisme tiendra compte de cette remarque dans le cadre de l'élaboration du plan de circulation. De même, elle note la demande d'intégrer une zone 30 dans cette zone pavillonnaire.

Malgré l'abattage des saules rue Jean-François Millet, des problèmes d'évacuation des eaux pluviales sont encore perceptibles.

Les réseaux d'assainissement de ce quartier ont été conçus il y a plus de trente ans et les travaux requis seraient conséquents.

Il est également à noter que les problèmes rencontrés sont notamment dus à des précipitations exceptionnelles. Il s'agit donc d'évaluer dans quelle mesure le problème est ponctuel avant d'envisager de tels travaux. Les services techniques prévoient de réaliser une étude par un cabinet spécialisé.

> Recherche d'hydrocarbures

Plusieurs demandes de recherche d'hydrocarbures sont en cours d'attribution. Nous sommes notamment concernés par le "Permis de Chevry" qui passe à Brie-Comte-Robert et longe notre commune et le "Permis d'Ozoir" sur notre territoire. **Le conseil municipal s'est opposé à l'ensemble des recherches d'hydrocarbures sur tout le territoire francilien. La procédure d'attribution suit son cours et nous attendons la décision des autorités compétentes.**

> La situation actuelle

Actuellement, la France produit quelques 875 000 tonnes de pétrole par an, soit environ 1% de sa consommation. L'achat des hydrocarbures a coûté près de 60 milliards d'euros en 2011 et représente pratiquement la totalité du montant de notre déficit commercial. Afin de réduire notre dépendance énergétique et autant que possible notre facture pétrolière et gazière, les pouvoirs publics ont accordé régulièrement des permis d'exploration d'hydrocarbures, depuis plusieurs dizaines d'années. La France dispose d'une soixantaine de gisements pétroliers et gaziers en exploitation, principalement dans le bassin aquitain et dans le bassin parisien.

Le périmètre sollicité s'inscrit intégralement dans la Région Île-de-France et essentiellement sur le département de Seine-et-Marne. Les deux demandes couvrent chacune une surface de 198 kilomètres carrés environ.



Délibération du Conseil municipal du 31 mai 2012

Délibération n° 12/03/41 : Motion relative au permis de recherche d'hydrocarbures dit « Permis de Chevry »

Considérant la mise à disposition du public, le 19 janvier 2012 et dans la plus grande discrétion, de documents relatifs à l'instruction de demandes de permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures par le Ministère du développement durable,

Considérant que les populations et élus locaux n'ont pas été directement informés de cette procédure, dont les pièces étaient accessibles uniquement sur le site du ministère du développement durable,

Considérant que ce permis de « Chevry » touche une soixantaine de communes en Ile-de-France, dont Chevry-Cossigny,

Considérant que la zone d'exploitation recouvre pour partie la nappe du Champigny et menace donc la qualité de l'eau potable consommée en Ile-de-France et plus généralement les réserves d'eau régionales,

Considérant que la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures ont pour conséquences une empreinte carbone extrêmement élevée, l'utilisation de produits chimiques toxiques, de fortes nuisances pour les riverains ainsi qu'une gabegie d'eau,

Considérant que les services de l'Etat ont admis que la recherche d'hydrocarbures conventionnelle pouvait également déboucher sur l'identification de réserves d'hydrocarbures de roche-mère, communément appelés gaz ou pétrole de schiste,

Considérant que le ministère de l'écologie a rendu public, jeudi 22 mars 2012, le rapport final de la mission d'inspection - issu du ministère de l'industrie et de celui de l'écologie - sur ces mêmes "hydrocarbures de roche-mère en France" qui se dit favorable, pour un "nombre limité de puits, à l'utilisation de la fracturation hydraulique et invite à commencer ces expérimentations dans le Bassin parisien,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

Article 1 : de s'opposer à la recherche d'hydrocarbures sur le territoire francilien dans l'état actuel des techniques.

Article 2 : d'affirmer son soutien aux populations et aux communes menacées par la délivrance de tels permis.

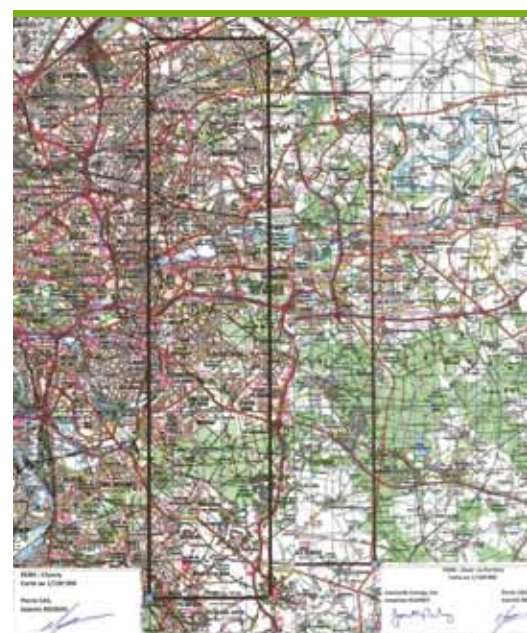
Article 3 : de demander que le code minier soit modifié, afin que la concertation avec les collectivités locales et l'information du public soient obligatoires pour toute demande localisée de recherche ou de travaux et que les représentants des associations environnementales et de la société civile soient pleinement associés à l'évaluation des différentes techniques de recherche et d'exploitation des richesses du sous-sol.

Adopté à l'unanimité

> Où en sont nos abeilles chevriardes ?

"Pour l'instant la situation est la suivante : Depuis la signature de la convention, la météo nous a gratifié d'une saison exceptionnellement mauvaise. Dans un espace de temps très court, durant lequel le sol a un peu séché il a été possible de broyer la végétation de surface, puis de traiter le sol par broyage des racines et préparation d'un lit de semences. Depuis cette préparation, la pluie n'a pas cessé de contrarier les prévisions de semis de la prairie mellifère. Un essai de mise en place des graines a été tenté le 5 juillet qui n'a pu être poursuivi, le sol ne portant pas le tracteur. Nous sommes depuis lors dans l'attente de jours meilleurs qui de toute façon devront avoir permis au sol de se ressuyer avant d'effectuer une nouvelle tentative. En conséquence, aucune ruche n'a pu être amenée sur le terrain et comme les agriculteurs pour leurs moissons, nous attendons pour envisager de nouvelles interventions."

Jacques Lapeu



A gauche "Permis de Chevry"

A droite "Permis d'Ozoir-la-Ferrière"

Si sur le fond, il y a un intérêt économique certain. En revanche, les techniques actuelles ne réunissent pas les conditions de respect de l'environnement. Nous considérons donc que ce projet ne répond pas à nos exigences en matière de développement durable, en conséquence le conseil municipal s'y est unanimement opposé.

> Le château d'eau de Chevry-Cossigny

Dans le cadre d'une opération de travaux pour la réalisation de l'interconnexion des réseaux d'eau potable des collectivités de la Brie centrale, nous bénéficions de la réhabilitation complète de notre château d'eau. Les travaux devraient débuter en septembre durant cinq mois environ.



> Réalisations

1 Les branchements plomb

Afin de lutter contre le saturnisme, la réglementation impose une teneur maximale en plomb dans l'eau potable de 10 µg/l à la fin 2013. Pour atteindre cet objectif, il faut supprimer toutes les sources d'exposition au plomb. Sa présence dans l'eau potable provient principalement des tuyaux de canalisations en plomb dont la pose est interdite depuis 1995. Une partie de la rue Maurice AMBOLET a été réalisée. Le reste le sera en 2013.

Attention : la collectivité intervient sur la partie publique des canalisations, pour la partie privée, cette obligation s'impose aux propriétaires, occupants ou bailleurs. Des subventions existent. voir www.anah.fr

2 Les entrées de ville

Il reste quelques finitions mais globalement, les travaux sont terminés clôturant ainsi le plan triennal de voirie 2010-2012. Conformément à nos engagements, les mesures ont été prises aux entrées de Chevry-Cossigny pour forcer le ralentissement afin d'améliorer la sécurité routière.

3 Les travaux dans les écoles

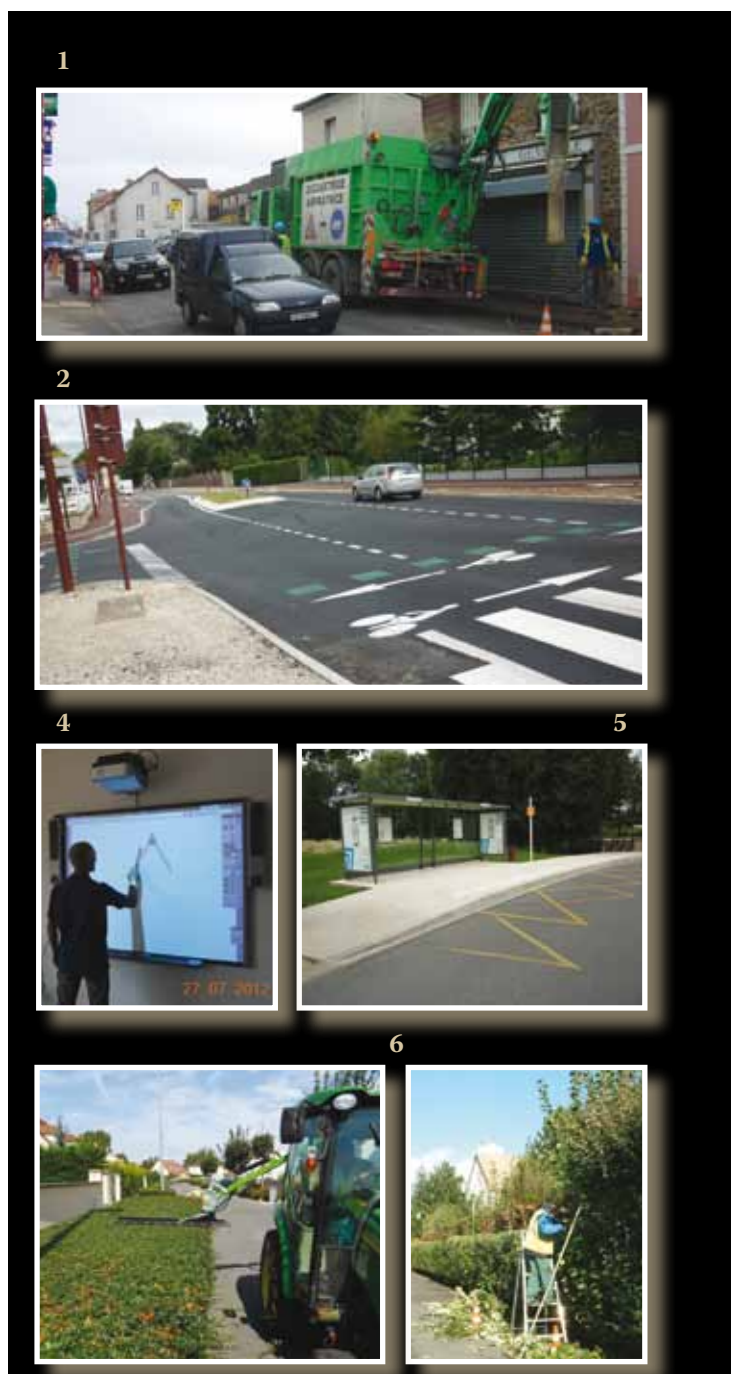
Durant l'été, les services techniques ont équipé l'école élémentaire de cinq nouveaux tableaux numériques.

4 La mise aux normes des arrêts de bus

L'orée de la Brie a effectué la mise aux normes accessibilité des points d'arrêts sur l'ensemble du territoire.

5 Les espaces verts

La météo n'a pas épargné l'équipe des espaces verts ces derniers temps. Le moins que l'on puisse dire c'est que l'alternance pluie soleil a nettement profité à la végétation. Taille des haies, mauvaises herbes, tontes, nos agents ont eu à gérer une activité intense et inhabituelle.



> Lutte contre les ragondins

Nous avons évoqué il y a quelques mois les problèmes et les dangers liés à la prolifération des ragondins. Face à la menace qu'ils représentent pour l'homme et l'environnement, nous avons établi une convention avec l'association de chasse de la commune pour lutter contre cette espèce nuisible.

Les ragondins peuvent transmettre plusieurs maladies bactériennes ou virales à l'homme et aux animaux. La plus connue étant la leptospirose. Au-delà de cet aspect sanitaire, ils causent des dégâts considérables aux berges et rendent leurs abords dangereux. En effet, faites attention aux nombreux trous à proximité du bord. De plus, en creusant des terriers, ils déstabilisent la berge entraînant une accélération de l'érosion.



Depuis mars dernier, pour lutter contre la prolifération des ragondins, des pièges ont été mis en place (nous comptons sur la compréhension de chacun pour ne pas les enlever). Fort heureusement pour tous, les actions commencent à porter leurs fruits.

> Droits de voirie et d'occupation du domaine public

**CHANTIER, PALISSAGES, ÉCHAFAUDAGE, BENNE...
TOUTE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC EST
SOUmise À AUTORISATION COMMUNALE.**



La demande préalable doit être adressée à la Mairie au moins 15 jours à l'avance afin que les services techniques puissent l'étudier et vous notifier l'ensemble des dispositions et consignes de sécurité à respecter. Toute permission sera formalisée par arrêté municipal. En l'absence de ce document, toute installation sur le domaine public sera considérée comme illégale et passible de poursuites.

Toute occupation du domaine public fait l'objet de droits de voirie calculés sur l'emprise au sol et la durée des travaux. Inchangés depuis 2005, le conseil municipal a décidé d'ajuster ces tarifs et après en avoir délibéré, les a fixés comme suit :

OBJET DES AUTORISATIONS	TARIF 2012
Dépôts de bennes sur trottoirs sous autorisation	10 €/jour
Dépôts de bennes sur trottoirs sans autorisation avec mise en sécurité par la commune	30 €/jour avec signalisation nocturne
Dépôts de matériaux sur trottoirs ou chaussées	4 €/jour au m ² (Forfait 1 m ² pour tas gênant même si petite quantité)
Emprise chantier avec palissade sur trottoirs ou domaine public. Echafaudages et engins de chantier sur trottoirs ou chaussées. (Droits à payer mensuellement)	de 0 à 6 m ² : Forfait journalier : 5 € plus de 6 m ² : 0,50 €/jour par m ² supplémentaire
Occupation du domaine public par les forains, les cirques, les spectacles de marionnettes...	■ Cirques et marionnettes : 50 €/ jour ■ Manèges : 10 €/ jour / manège
Camion vente (outillage, alimentation, linge, meubles...)	20 €/jour
Vente sur domaine public : marché du mercredi de 8h à 13h, manifestations des associations chevriardes ou manifestations communales	Gratuité
Autres ventes	5 €/jour au m/linéaire

Ces tarifs sont entrés en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2012.

LES ASSOCIATIONS

> Week-end des associations

Samedi 8 septembre de 14h à 17h - Démonstrations

ASSOS TOI A NOUS organisée par le CMJ

Sport : salle polyvalente / Culturel : La Marmite

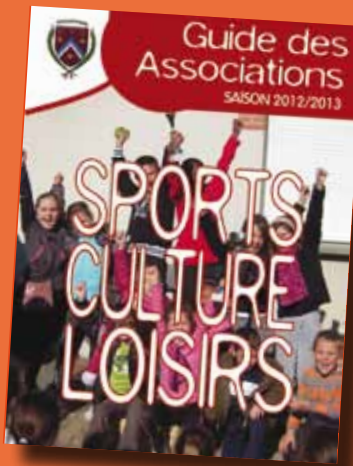
Dimanche 9 septembre de 9h à 13h - Inscriptions

FORUM DES ASSOCIATIONS organisé par le

service vie associative et les associations

à la salle polyvalente.

TOUTES LES
INFORMATIONS
DANS LE GUIDE



Le rendez-vous annuel des footballeurs de 9 à 15 ans



Samedi 15 septembre Challenge foot de l'Orée de la Brie

Inaugurée en 2005 à Servon, cette manifestation se déroule tous les ans, à tour de rôle dans l'une des trois communes, avec la présence d'une équipe extérieure invitée.

- Trois catégories d'âge se rencontrent (benjamins, moins de 13 ans et moins de 15 ans).
- Un gagnant est classé dans chaque catégorie.
- Le trophée final est remis au club ayant obtenu le meilleur classement général.
- Le "Challenge Patrice Conti" sera décerné à l'équipe la plus "fair play".

Les récompenses offertes par la communauté de communes sont remises par les élus de l'Orée de la Brie et par les dirigeants des différents clubs.

Pour l'édition 2012, les joueurs seront accueillis à Brie-Comte-Robert le samedi 15 septembre.

Il y aura par ailleurs un match d'exhibition d'une équipe féminine

Le football est toujours le sport le plus populaire sur le territoire de l'Orée de la Brie et rassemble des centaines de pratiquants et de dirigeants bénévoles.

17 et 18 novembre 2012 Coupe Quantam

Le Vovinam Viet Vo Dao est fondé sur le principe de l'harmonie entre la souplesse et la force. Notre but est que chaque pratiquant puisse trouver sa place et progresser dans l'esprit de la discipline. Ouvert à tous à partir de 4 ans, le Vovinam Viet Vo Dao est pluridisciplinaire :

- souplesse, respiration, condition physique,
- techniques à mains nues, lutte,
- armes : couteau, sabre, bâton... et aussi éventail, ombrelle...
- techniques aériennes combinant sauts et ciseaux.

Venez assister à notre coupe Quantam en novembre prochain dans la salle polyvalente, Rue Albert d'Auvergne, pour les catégories cadet/junior/sénior.

Samedi 17 novembre pour la technique

Dimanche 18 novembre pour le combat

Cette compétition est organisée par tous les clubs du 77 et les horaires ne seront fixés qu'en septembre.



Nous avons le plaisir de vous communiquer la nouvelle adresse Gmail du club : **vvd.quantam@gmail.com**

Sportivement vôtre,
Association Viet Vo Dao Quantam

> Pétanque, Un nouveau champion à Chevry-Cossigny



Samuel TOUTOU

L'amicale bouliste de Chevry-Cossigny est heureuse de vous annoncer que le jeune TOUTOU Samuel est devenu champion de pétanque de Seine-et-Marne en tête à tête dans la section des Minimes.

Quelle ne fut notre surprise d'apprendre et de voir notre jeune Samuel arriver en finale. D'ailleurs avant la finale il n'a pas fait dans la dentelle car ces adversaires n'ont pas marqué beaucoup de points.

La finale, il l'a emporté 13/8 sans trembler. Bravo à lui pour cette performance, car c'est seulement sa deuxième saison de pétanque. Ce titre est l'un des plus beaux, car il est tout seul contre ses adversaires, il n'a pas de coéquipier. Dans la foulée notre jeune Samuel est allé jusqu'en quart de finale du championnat en doublette. C'est bien, il faut continuer. Il ne lui reste plus qu'à s'entraîner, pour pouvoir garder son titre l'an prochain. Encore une fois bravo et "merci" pour ce titre qui en amènera sûrement d'autres.

Le bureau ABCC

Dimanche 23 septembre Fête Nationale du Cheval



A l'occasion de la fête du cheval, EPONA ouvre ses portes toute la journée. Activités, jeux, démonstrations, l'équipe vous fera partager sa passion. Alors n'hésitez pas à venir découvrir les joies de l'équitation et poser toutes vos questions à cette occasion.

Renseignements : Ecole d'équitation EPONA - Ferme de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 62 21 26 - www.clubepona.com

Samedi 24 novembre Loto des enfants

Comme chaque année maintenant, l'association AS CHEVRY GYM vous invite à sa grande soirée loto à la Salle Polyvalente.

Ouvert à tous, venez nombreux partager un moment festif et tenter votre chance pour gagner un des nombreux lots.

Informations et renseignements par mail à : aschevrygym77@gmail.com



> La nouvelle saison culturelle

La position de la municipalité en matière de politique culturelle est simple : de la qualité, de l'ouverture, de l'audace et de la proximité.

Les élus et toute l'équipe du service culturel œuvrent pour que la culture soit un bien partagé par tous remplissant ainsi sa véritable mission de service public.



> La Marmite : saison II

Pour cette seconde saison, ils nous ont concocté un menu coloré et équilibré aux saveurs relevées et aux parfums envoûtants qu'il est temps à présent, de savourer !

Inaugurée le 28 janvier 2012, animateurs, acteurs et visiteurs s'approprient peu à peu « La Marmite » qui porte décidément bien son nom.

La première saison a été notamment marquée par l'installation, l'appréhension des lieux, la découverte, les rencontres... Progressivement, La Marmite trouve son public et la programmation s'affine.

Il y a certes les amateurs et connaisseurs de la culture qui ont de suite répondu présents aux manifestations. Mais l'équipe a aussi été impressionnée par l'enthousiasme et la forte adhésion du milieu scolaire tant au niveau des enseignants, qu'au niveau des élèves et de leurs parents.

À La Marmite, se côtoient les curieux, les passionnés, les sceptiques, les opportunistes, les habitués, les jeunes, les aînés, les fidèles, les occasionnels, les érudits, les profanes... un véritable brassage qui fait la richesse et l'intérêt du lieu, mais qui aussi et surtout, stimule la programmation.

Avoir une programmation pour tous, de qualité, à un prix abordable, était

un pari audacieux, voire impertinent. Il est en passe d'être tenu.

Pour cette seconde saison, l'équipe culturelle est allée à la rencontre des cheviards et des acteurs culturels de la commune. Ces échanges ont permis d'orienter les actions en direction de tous les publics et de satisfaire tous les goûts.

Les nouveautés cette saison : les cafés littéraires, les scènes ouvertes, l'accueil du groupe New Rude Skank et la mise en place d'un tarif « abonné ».

Vous retrouverez toutes les informations et précisions dans le guide culturel et sur le site Internet. Vous pouvez bien entendu également contacter le service culturel par mail, téléphone ou venir sur place.

L'ouverture de la saison aura lieu samedi 29 septembre à 20h30. Laissez-vous surprendre par ce programme et profitez de cette soirée pétillante et gratuite pour tous.

> Participez à la vie culturelle

Vous avez du temps de libre, un peu, beaucoup, énormément. Vous aimez lire, un peu, beaucoup, passionnément. Vous aimez le contact avec le public. L'équipe de la médiathèque serait heureuse de vous accueillir.

Vous pourrez participer à l'équipement des ouvrages et à leur mise en place dans la nouvelle structure, collaborer au fonctionnement avec la responsable de la médiathèque et les bénévoles déjà présents pour effectuer le prêt et le retour des documents, renseigner les lecteurs, recouvrir les livres, participer aux animations, accueillir les classes et les structures jeunesse, contribuer aux achats de documents, partager vos lectures. Selon vos envies !

Vous serez un maillon important dans la rencontre entre les citoyens et la culture, les enfants et le livre. Vous trouverez à la médiathèque des activités plaisantes, valorisantes et variées.



Si vous souhaitez et pouvez consacrer quelques heures par mois à la vie de votre médiathèque, contactez l'équipe du service culturel en appelant Stéphanie au 01 83 85 98 21.

Espace culturel « La Marmite » 9 rue Jean Delsol - 77173 Chevry-Cossigny e-mail : espaceculturel@chevry-cossigny.com

INFORMATION ET BILLETTERIE au 01 83 85 98 19 et sur le site internet : www.chevry-cossigny.com (vie locale - vie culturelle)

> ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET DU SERVICE JEUNESSE

> Beaux-Arts

La palette des ART'istes

Les jeunes artistes ont désormais leur salon. Pour la première fois, le Conseil

Municipal Jeunes vous invite à découvrir les talents de nos jeunes artistes de 7 à 18 ans à travers une exposition.

Imagination, créativité, brio, ils sauront vous surprendre. Vous découvrirez par exemple une oeuvre réalisée par les cmjiens à partir des objets récoltés lors du nettoyage du ru, du déchet au design, il n'y a qu'un pas.

Vernissage : 21 septembre

Exposition : 22 et 23 septembre

7° Salon des beaux arts de l'ACACC

Devenu une véritable tradition, le Salon des Beaux-Arts de l'ACACC permet de faire découvrir les oeuvres de peintres, de sculpteurs, de photographes locaux.

Vernissage : 5 octobre

Exposition : du 4 au 12 octobre

> Littérature

Les cafés littéraires

C'est également une nouveauté de cette saison. L'idée a été lancée par l'association Autrement.

Un café littéraire est un lieu de rencontre, d'écoute, d'échanges, de débats, de partage autour de la littérature.

L'association "Autrement" vous propose ce rendez-vous tous les deux mois.

Alors avis aux amateurs de littérature et aux curieux.

Rdv : samedi 24 novembre de 14h30 à 16h

> Théâtre

Les pilules diaboliques

Comédie paysanne de L. MULLER et G. BERT

Le métayer Grégoire et son épouse viennent rendre visite à leur propriétaire, Jérôme Vautrin. Ils sont reçus par Colombe, sœur de Jérôme, femme avare, exigeante et dictatoriale, qui mène l'exploitation à la baguette. Colombe leur expose qu'elle a conçu un plan pour moderniser le travail et leur confie qu'elle verrait avec joie sa nièce, Florise Vautrin, se marier avec leur fils Denis, qui vient d'obtenir son diplôme d'ingénieur agronome. Les métayers, enchantés de cette nouvelle, vont quitter la villa pour aller consulter un médecin, lorsque Jérôme offre à ces braves gens des pilules laxatives qui leur éviteront la dépense d'une consultation. Hélas ! Après leur départ, Colombe s'aperçoit avec terreur que son frère a commis une méprise : il a donné aux métayers, non point un sachet de granulés médicaux, mais une boîte contenant 52 perles d'une grande valeur, destinées à confectionner un collier pour le mariage de Florence ! Partie à la recherche des fermiers, Perrine, la servante, ne ramène ceux-ci que tard dans la soirée, rendus guillerets par un copieux déjeuner, alors qu'ils ont avalé toutes les perles.

Représentations
13 et 14 octobre



Scène ouverte de théâtre amateur

C'est une des grandes nouveautés de cette saison. La Marmite accueille des troupes de théâtre amateur venues d'ailleurs.

L'idée est de soutenir la création et d'élargir la programmation en permettant à des artistes de se produire en dehors de leur commune et dans des conditions techniques professionnelles.

C'est aussi l'occasion d'assurer une plus vaste audience à notre vie culturelle et par ce biais, contribuer au rayonnement de Chevry-Cossigny au-delà de son territoire. C'est une formidable opportunité pour promouvoir nos manifestations, nos commerces, notre patrimoine et tous les atouts de la commune.

Le premier à entrer en piste est l'Atelier théâtre de l'association P'art Cœur de Solers qui nous propose :

Gros cailloux de Pascal Martin

Seulement 24 heures pour prouver qu'on peut devenir meilleur, sous l'œil d'un instrument appelé « humanomètre » : pas facile ! ...

Même si l'on est secondé par un personnage que l'on peut qualifier d'angélique et qui sait que les sentiments sont nos...

Gros cailloux

Représentation : 26 octobre



> La politique éducative

L'éducation est un des axes forts de la municipalité.

Élaborer ce Projet Educatif Local a été l'occasion de repenser la question éducative et de considérer cette responsabilité collectivement avec pour objectif, l'épanouissement des enfants.

Acquérir des valeurs, donner du sens aux apprentissages et développer des facultés d'adaptation sont autant d'atouts qui peuvent faciliter l'implication et l'intégration du jeune dans un monde économique de plus en plus complexe et en constante évolution.

Pour l'équipe municipale, une bonne politique éducative doit symboliser des valeurs comme :

- ❖ La coéducation
- ❖ La laïcité
- ❖ Le « vivre ensemble »
- ❖ La prise en compte de son environnement
- ❖ La préparation à la vie économique
- ❖ L'intergénérationnel
- ❖ La citoyenneté

Partenaire incontournable de l'éducation, la municipalité de Chevry-Cossigny a choisi la concertation et le débat avec l'ensemble des acteurs œuvrant dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse pour élaborer ce Projet Educatif Local.

Ce projet définit les objectifs de l'action éducative des personnes qui assurent la direction ou l'animation des accueils collectifs de mineurs. Ces objectifs ont été formulés à partir des finalités, des valeurs, des choix liés à l'analyse des besoins du territoire.

L'éducation est une mission partagée. Notre volonté est de faire de ce Projet Educatif Local un contrat fédérateur des politiques éducatives avec tous les acteurs locaux, institutionnels et associatifs.

Nous avons pour cela proposé des projets d'éducation transversaux auxquels parents, enseignants, animateurs, élus et associations peuvent collaborer.

La volonté de toutes les parties prenantes est que ce projet soit d'une part cohérent et d'autre part qu'il s'inscrive dans la durée.

Favoriser l'épanouissement personnel et collectif, développer la citoyenneté, former à la vie en société et prévenir les risques, c'est bien l'enjeu final de ce projet éducatif.

> Le projet éducatif

La société a connu de profonds changements en quelques décennies et la répartition des responsabilités quant à l'éducation s'en trouve impactée. Ce projet a pour ambition de créer des convergences entre les différents acteurs et d'intervenir en appui des institutions éducatives, des familles, des associations sans jamais s'y substituer.

« La manière dont un enfant met à profit son temps en dehors des heures de classe est importante pour sa réussite scolaire, l'épanouissement de sa personnalité et son apprentissage de la vie sociale. Il convient donc de prévoir, en particulier pour ceux qui ont le plus de difficultés à accéder aux différentes formes de culture, une organisation de ce temps propre à favoriser leur développement harmonieux. » cf. Circulaire interministérielle n° 98-144 DU 9-7-1998 sur le contrat éducatif local.



LES ACTEURS

La famille : La politique éducative passe d'abord par les parents. Permettre à chaque famille de trouver les modes d'accueil des enfants adaptés à sa situation, c'est l'assurance d'une continuité d'épanouissement dans la sécurité et le confort pour l'enfant.

L'école : Lieu d'acquisition de savoir, l'école est le facteur essentiel de l'intégration de l'enfant dans la société. Dans un monde où l'avenir personnel est très lié aux résultats obtenus pendant le cursus scolaire, Chevry-Cossigny s'inscrit dans une démarche favorisant la réussite scolaire pour tous.

Le secteur associatif : Avec une vie associative forte et une volonté municipale affirmée, la ville souhaite faciliter l'accès aux activités artistiques, culturelles et sportives aux plus jeunes.

L'organisation, par la concertation, d'une cohérence du temps de l'enfant et du jeune entre le périscolaire, la pause méridienne, les établissements scolaires et les structures d'accueil, c'est garantir que le maillage n'exclut aucun enfant.

LES VALEURS

Nous avons l'ambition, à travers chacune de nos actions, de développer toutes les valeurs qui contribuent au bien « vivre ensemble ».

Apporter quelque chose de soi, faire des découvertes ensemble, échanger et dialoguer, tout cela est propice à une meilleure connaissance de l'autre ouvrant la voie à la tolérance, au respect, à l'acceptation d'un autre rythme que le sien.

Le partage entre les générations représente un enrichissement mutuel. Apprendre à se connaître pour apaiser

les peurs et les stéréotypes, voilà toute la richesse des échanges intergénérationnels.

LE PROJET

Le projet éducatif est un document dans lequel est décrit comment les besoins psychologiques et physiologiques des enfants et des adolescents sont pris en compte dans l'organisation de la vie collective et dans la pratique des activités physiques. Il précise les intentions éducatives de la commune en matière de comportement et d'action pour l'ensemble des participants et propose des actions éducatives en complément de l'école.

Structures et modes d'accueil adapté, soutien scolaire, ouverture sur la vie associative, ce projet a été édifié en pensant avant tout au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant.

L'élaboration : Ce projet a été construit dans le cadre d'un partenariat renforcé. Un groupe de travail composé d'élus et de responsables de structure a été constitué pour lancer les premières bases.

Ce groupe a mis en relief la nécessité de bâtir ce projet éducatif en concertation avec l'ensemble des protagonistes.

Les familles, les usagers et les équipes d'encadrement ont donc été associés à l'élaboration de ce projet. Le document ainsi produit est un instrument de communication, en direction de tous les acteurs de l'éducation : parents, directeurs, animateurs, jeunes, enfants, etc.

Il renforce les liens entre la municipalité et les équipes pédagogiques, en permettant l'élaboration d'un projet pédagogique cohérent.



LES MOYENS

Des moyens humains, matériels, structurels et financiers ont été mis en place pour garantir la réussite du projet.

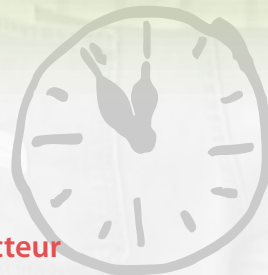
La nouvelle organisation de la direction Education, Jeunesse et Vie associative a notamment pour mission de faciliter la bonne mise en œuvre et le suivi de ce projet éducatif.

> Les objectifs éducatifs

Favoriser l'épanouissement personnel et collectif, développer la citoyenneté, former à la vie en société et prévenir les risques, constituent l'enjeu majeur de ce projet éducatif.

Considérer l'enfant dans sa globalité

- Prendre en compte le rythme de l'enfant
- Lui permettre de devenir sujet, c'est-à-dire acteur dans un environnement autre que familial
- Créer pour lui un climat de confiance et de sécurité



Favoriser l'épanouissement personnel et collectif

- Développer l'autonomie
- Développer et favoriser la communication
- Apprendre à vivre en groupe
- Etablir des relations sociales en découvrant de nouvelles pratiques culturelles et sportives



Développer la citoyenneté

- Permettre à l'enfant d'être acteur de sa vie et de sa ville
- L'aider à être source de réflexion et de proposition en valorisant la créativité
- Favoriser l'apprentissage des droits et des devoirs

Prévenir les risques

- Développer l'information et promouvoir la formation en direction des familles, des jeunes et des professionnels
- L'aider à prendre conscience, à se responsabiliser face à des risques existants
- Etablir des relais de partenariat pour le public cible



> Le suivi et l'évaluation

Notre objectif est de veiller à l'efficacité des actions mise en place et d'être en mesure de les adapter. Il a donc immédiatement été instauré un principe de suivi et d'évaluation axé sur les résultats.



Le comité de pilotage

Un comité de pilotage est chargé de suivre le projet. Il se compose de :

- 3 élus
- 5 responsables de structure enfance et jeunesse
- 2 enseignants (maternelle et élémentaire)
- 2 représentants des parents d'élèves (1 par association)
- 1 représentant par association sportive
- 1 représentant par association culturelle
- des partenaires institutionnels

À partir des évaluations annuelles, ses missions sont de prendre connaissance du degré d'atteinte des objectifs, de mesurer l'adéquation des moyens, de prioriser les objectifs et les actions à développer, de proposer les ajustements et les modifications nécessaires.

Les évaluations

L'évaluation temporelle

Le degré d'atteinte des objectifs sera mesuré annuellement pour ceux choisis prioritairement par le comité de pilotage. L'évaluation finale aura lieu au terme des trois années. Ce comité jugera de la poursuite ou non d'un objectif suivant l'intérêt suscité.

L'évaluation chiffrée

Au regard des orientations données par le comité de pilotage, les projets pédagogiques annuels indiqueront les chiffres repères en fonction des actions à mener. Ces chiffres porteront sur :

- Le nombre d'actions, de participants, d'intervenants et la fréquentation
- Les coûts induits, les aides financières extérieures
- Le nombre et la qualité des partenaires impliqués

L'évaluation qualitative

Les actions menées feront l'objet d'un questionnement auprès des usagers concernés.

Les outils

Nous évaluerons quantitativement et qualitativement les actions via :

- Les feuilles de présence
- Les listes de facturation
- Des questionnaires écrits
- Des entretiens sur les sujets lors de rencontres
- Des constats effectués lors de réunions formelles (Conseils d'Écoles, de crèche, réunion accueils et vie scolaire, concertation menus etc.)
- Des courriers, messages, appels téléphoniques

L'ensemble des éléments recueillis fera l'objet d'un document de synthèse et servira de base de réflexion pour le comité de pilotage.

> Le pilotage du projet

Plusieurs comités travaillent de concert pour assurer la mise en œuvre de ce projet éducatif.

1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est constitué de représentants des divers intervenants dans le domaine de l'éducation (élus municipaux, enseignants, parents d'élèves, représentants d'associations et d'institutions, jeunes). Il émet ses avis, préconisations et recommandations sur les actions et moyens mis en œuvre au regard des objectifs et orientations définis dans le projet éducatif.

2. Le comité technique

Le comité technique est constitué des responsables des structures et des services concernés. Son rôle est de préparer les éléments d'information et de réflexion à destination du comité de pilotage et de l'informer des actions menées sur le terrain. Il élabore les projets pédagogiques, les projets d'établissements, les règlements intérieurs qu'il présente au comité à la demande de ce dernier. Il assure enfin le lien entre le comité de pilotage et les opérateurs de terrain.

3. Les opérateurs

S'inscrivant dans le projet éducatif de la ville et dans les projets pédagogiques qui en découlent, les opérateurs mettent en œuvre les actions et activités répondant aux objectifs. Les opérateurs sont les structures municipales, institutionnelles ou associatives qui par leurs activités répondent aux orientations et objectifs fixés. Leur participation fait l'objet d'une « Fiche Projet » qui indique l'objectif, les moyens à mettre en œuvre et l'évaluation envisagée.



> Le livre pour la rentrée

Comme chaque année, la mairie offre un livre à tous les élèves qui feront leur entrée en maternelle ainsi qu'à ceux qui feront leurs premiers pas en élémentaire.

Maternelle : Boogie Woogie du popotin

Elémentaire : Dictionnaire LAROUSSE CE/CM



> Les effectifs scolaires

Maternelle		Elémentaire	
2011	2012	2011	2012
PS : 49	PS : 51	CP = 55	CP = 59
MS : 54	MS : 50	CE1 = 48	CE1 = 56
GS : 59	GS : 55	CE2 = 52	CE2 = 50
		CM1 = 67	CM1 = 53
		CM2 = 69	CM2 = 57
TOTAL : 162 élèves	TOTAL : 156 élèves	TOTAL : 291 élèves	TOTAL : 275 élèves

Nous avons donc 453 élèves inscrits en 2011 et 431 en 2012 soit 22 de moins.

La 6e classe de maternelle restera finalement ouverte

En mars 2012, au regard du nombre d'élèves inscrits, l'inspection académique avait pris la décision d'une fermeture définitive de classe de l'école maternelle. Fort heureusement, à la suite des dernières inscriptions et grâce à la mobilisation des parents, de la mairie, mais aussi à la bonne volonté de l'inspection académique au regard du bien-fondé de notre demande, la 6^e classe maternelle a finalement été maintenue sans condition à la rentrée.

La menace de fermeture pour la rentrée 2013 est présente.

Nous demandons donc aux parents de faire recenser leurs enfants dès novembre 2012.

> Calendrier vacances scolaires 2012-2013

Vacances	Zone C
Rentrée	Reprise des cours : mardi 4 septembre 2012
La Toussaint	Fin des cours : samedi 27 octobre 2012 Reprise des cours : lundi 12 novembre 2012
Noël	Fin des cours : samedi 22 décembre 2012 Reprise des cours : lundi 7 janvier 2013
Hiver	Fin des cours : samedi 2 mars 2013 Reprise des cours : lundi 18 mars 2013
Printemps	Fin des cours : samedi 27 avril 2013 Reprise des cours : lundi 13 mai 2013
Été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2013

LES JOURS FÉRIÉS : La Toussaint : jeudi 1^{er} novembre ; L'Armistice : dimanche 11 novembre ; Noël : mardi 25 décembre ; Jour de l'an : mardi 1^{er} janvier ; Lundi de Pâques : lundi 1^{er} avril ; Fête du Travail : mercredi 1^{er} mai ; 8 Mai 1945 : mercredi 8 mai ; Jeudi de l'Ascension : jeudi 9 mai ; Lundi de Pentecôte : lundi 20 mai ; Fête Nationale dimanche 14 juillet ; Assomption : jeudi 15 août.

Conformément au vote exprimé le 28 juin par le Conseil supérieur de l'éducation, le ministre de l'éducation nationale décide la modification du calendrier scolaire 2012-2013 comme suit :

Les vacances de la Toussaint, dans les trois zones, débuteront le samedi 27 octobre et se termineront le lundi 12 novembre 2012 au matin. Une journée est rattrapée au mois d'avril ou au mois de mai : les élèves auront cours soit le mercredi 3 avril, soit le mercredi 22 mai. Le choix sera arrêté localement par les recteurs. Lorsque des cours sont déjà organisés le mercredi matin, les élèves auront cours mercredi 3 avril et mercredi 22 mai après-midi. Il est à noter que les mercredis travaillés ont été choisis dans des semaines comportant un jour férié. Il n'y a donc pas d'alourdissement de la semaine de travail, ni pour les élèves, ni pour les enseignants.

Les vacances de la Toussaint sont ainsi portées à deux semaines pleines pour permettre un véritable repos au cours du premier trimestre, dont la longueur est préjudiciable à l'attention des élèves. **Les vacances d'été commenceront le samedi 6 juillet 2013** après la classe, au lieu du jeudi 4 juillet. **Le nombre de jours travaillés dans l'année et la durée des vacances sont inchangés.**

Le principe d'une alternance régulière entre les périodes de congé et de travail, inscrit dans les lois de 1989 et 2005, est ainsi mieux respecté. Cette décision a été prise dans le respect des procédures de consultation. La concertation sur les autres questions relatives aux rythmes scolaires : temps de la journée, de la semaine et de l'année se poursuivra dans le cadre de la consultation nationale sur la refondation de l'École.

Communiqué de presse - Vincent Peillon - 28/06/2012

L'île aux loisirs accueille des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et vacances scolaires de 7h45 à 18h45.

Les enfants peuvent être inscrits en demi-journée avec ou sans repas.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter au 01 64 05 36 79 ou 06 84 77 76 92

> A la découverte du goût

Cette année, nous proposons aux enfants et aux jeunes fréquentant les structures enfance et jeunesse de la ville de Chevry-Cossigny de participer à la semaine du goût qui aura lieu de lundi 15 au dimanche 21 octobre 2012, afin de les sensibiliser à la nutrition.

D'où viennent les aliments ?

Comment sont-ils cultivés ?

Pourquoi doit-on manger équilibré ? ...



De ce fait, nous ferons appel à deux partenaires « La ferme de Passy » et l'association « Artisans du monde » afin de mener à bien notre sensibilisation et laisser un impact positif aux enfants et aux jeunes chevryards.

Tout au long de la semaine, nous allons créer avec eux une exposition alimentaire, un reportage vidéo ainsi que des jeux autour des 5 sens. Nos ateliers s'effectueront les :

☛ **Lundi 15, mardi 16, jeudi 18, vendredi 19 octobre de 11h30 à 13h30** durant la pause méridienne à l'école élémentaire Normandie-Niemen.

☛ **Mercredi 17 octobre de 9h à 16h à l'île aux loisirs**

☛ **Samedi 20 octobre 14h30 à 16h30 à l'Espace Jeunes**

Nous avons décidé de participer à cette action, afin que chaque jeune puisse devenir écocitoyen.

> Equipement



Cinq TNI (Tableau Numérique Interactif) supplémentaires ont été installés cet été à l'école élémentaire portant à sept leur nombre pour onze classes.

Trois ont été financés en investissements et deux grâce au bénéfice de la Brocante.

> Pédibus

Le pédibus est un système d'accompagnement des enfants entre les deux écoles, assuré par les parents d'élèves à tour de rôle.

Le pédibus n'est pas un service rendu, mais une entraide entre les parents des élèves. Ce système est donc GRATUIT mais nécessite l'investissement de chacun. Il fonctionne comme un transport en commun. De ce fait, il n'attendra pas les retardataires.



pedibus.chevry.perso.sfr.fr

> RELAIS FAMILLES ASSISTANTES MATERNELLES



Le Relais est un lieu d'information qui s'adresse aux Parents employeurs d'Assistant(e)s Maternel(le)s, aux Assistant(e)s Maternel(le)s agréés ou qui souhaitent le devenir. Un accompagnement peut vous être proposé pour les fiches de paie, la mensualisation, le contrat de travail... C'est aussi un lieu d'écoute, d'échange, d'éveil (aux enfants de 3 mois à 3 ans accompagnés d'un adulte).

se font au relais, auprès de la responsable, Mme Lemonnier au 01 60 28 68 89.

L'heure de conte

Séance une fois par mois de 10h à 11h sur chaque commune, en collaboration avec le personnel des bibliothèques de Chevry-Cossigny et de Servon : histoires, diapositives, chansons, comptines (proposée aux enfants accompagnés de leur Assistante Maternelle et aux familles avec des enfants en bas âge).

Sur inscription auprès de Mme Lemonnier.

Les activités motrices

1 jeudi par mois de 9h30 à 11h, dans les salles de Judo de Chevry-Cossigny et de Servon. Ces deux salles sont ouvertes à toute personne accompagnant un enfant en bas âge, sans inscription (se renseigner sur les dates auprès de Mme Lemonnier).

Fonctionnement du Relais

Les permanences téléphoniques et RDV :

Lundi, mardi, jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

Les ateliers d'éveil

Le lundi, mardi, au Centre intercommunal de la petite enfance (Ils sont proposés aux enfants accompagnés de leur Assistante Maternelle). Toutes les inscriptions

Graines d'étoiles

Centre intercommunal de la petite enfance
Route de Servon - 77170 Férolles Attilly
Tél. : 01 60 28 68 89
creche.sipe@gmail.com

Pendant les vacances scolaires :

du Lundi au samedi de 14h à 22h*

Pendant les temps scolaires :

le mercredi de 14h à 20h et le samedi de 14h à 22h*

*Modifications possibles en cas de sortie

Renseignements auprès de Christophe Diez

au 01 60 62 07 11 ou 06 84 77 90 54

espace.jeunes@chevry-cossigny.com

LES PROJETS DU CMJ



Organisés en commissions et avec le soutien de leur élue Sylvie Lecaplain ainsi que des équipes du service éducation, jeunesse et vie associative, les membres du Conseil Municipal Jeunes proposent, réfléchissent et montent des opérations dans de nombreux domaines. Si chaque commission gère ses propres opérations, c'est collectivement que les CMJiens participent à leur réalisation.

Opération : "Vide ta chambre"

La commission Solidarité et Vie Locale du CMJ, composée de KENZA, THÉO, CHARLEEN, MAËVA et CAMILLE, a monté la toute première brocante des enfants. Mais comment est venue cette idée ?

C'est à l'occasion d'une brocante voisine spécialement dédiée aux enfants que THÉO s'est dit que, compte tenu du nombre important d'enfants à Chevry-Cossigny, ça pourrait être une bonne idée de le mettre en place sur la commune. Il a donc proposé ce projet dans son programme de campagne aux élections du CMJ. Une fois élu, il l'a soumis à l'ensemble de la commission qui trouvant le projet intéressant s'est mobilisée pour qu'il se concrétise.

Ils ont alors trouvé le lieu, fixé les règles, les tarifs, il a ensuite fallu réfléchir au nom de cette brocante. Parmi les nombreuses propositions faites, ils ont retenu "Vide ta chambre". Puis ils ont pensé l'organisation, la communication, etc.

C'est un véritable travail qui a été accompli. La ténacité et l'implication de ces CMJiens a permis à ce projet rondement mené de voir le jour. Bravo pour cette initiative !

La date de la brocante des enfants est fixée au dimanche 2 décembre de 7h30 à 17h.

Le tarif : 5€ les 2 m pour les cheviards et 10€ les 2 m pour les extérieurs.

Un stand réservé pour les « Joux du Coeur » sera mis en place pour permettre aux jeunes de laisser leurs jouets ou jeux invendus. Ces derniers seront offerts à des associations caritatives que le Conseil Municipal Jeunes aura choisies.

Les CMJiens seront à la disposition des intéressés lors de la journée « Asso's toi à nous » samedi 8 septembre et distribueront des tracts d'information lors de la brocante du dimanche 23 septembre.



Opération : "La Palette des ARTISTES"

Les membres de la commission Culture et communication : CHARLEEN, KENZA, YÉRIM-ALEXANDRE, YOHANN, FATIMA, MAËVA, ont organisé la première exposition pour les jeunes artistes de 7 à 18 ans.

Samedi 22 et dimanche 23 septembre 2012, à La Marmite

1ère exposition "La Palette des ARTISTES"
« Viens exposer tes plus belles œuvres, ton talent sera récompensé »

Comme pour le Salon des Beaux-arts, l'idée est d'encourager tous les créateurs dans les domaines suivants : **photographie, peinture, dessin et sculpture.**

L'exposition se tiendra dans une salle dédiée à la mise en valeur de l'expression artistique de La Marmite. Tout créateur âgé de 7 à 18 ans peut être candidat à l'exposition « la Palette des ARTISTES ». Chaque candidat pourra se présenter dans plusieurs catégories. La participation est gratuite pour tous les artistes exposants.

- Dépôt des œuvres : mercredi 19 septembre de 14h à 20h
- Soirée de Vernissage : vendredi 21 septembre à 19h
- Date de l'exposition : samedi 22 et dimanche 23 septembre de 10h à 18h

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie ou auprès de Fanny à l'Espace Jeunes - Tél. : 06 19 71 75 03 - enfance.jeunesse@chevry-cossigny.com



e-mail : enfance.jeunesse@chevry-cossigny.com

A L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeune accueille des jeunes cheviards âgés de 11 à 18 ans ainsi que des jeunes des communes voisines.

LES HORAIRES

Hors vacances scolaires :

☒ mercredi de 14h à 19h pour les 11/15 ans

☒ mercredi de 14h à 20h pour les 16/18 ans

☒ samedi de 14h à 19h pour les 11/15 ans

☒ samedi de 14h à 19h et 20h à 22h pour les 16/18 ans

Pendant les vacances scolaires : Du lundi au samedi de 14h à 19h (sauf en cas de sortie ou activités particulières) pour les 11/15 ans et le soir de 20h à 22h pour les 16/18 ans.

Les jeunes peuvent sur inscription, être accueillis pour le déjeuner à 12h.

LES TARIFS

Une cotisation annuelle de 15€ pour les cheviards et de 20€ pour les extérieurs. L'adhésion sera accompagnée d'une inscription pour chaque activité proposée :

☒ Base de loisirs : 3€

☒ Sortie culturelle : 5€

☒ Sortie sportive : 7€

☒ Parc d'attractions : 15€

☒ Repas à thèmes : 3€

☒ Goûters : 1€

☒ Nuitée : 8€

☒ Spectacle de l'espace culturel : 2€

☒ Ateliers avec les intervenants extérieurs : 50 % du coût par jeune facturé à la commune.

☒ Sortie et ateliers pour les extérieurs : 100 % du coût pris en charge par le jeune.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER.

LES ATELIERS

Les animateurs en concertation avec les jeunes proposent des ateliers à l'année : djembé, zumba, push car.

Grande nouveauté de la rentrée : la zumba

Venue de Colombie, la Zumba s'inspire de plusieurs danses latines : salsa, merengue, rumba, reggaeton mais aussi de fitness. Technique et sportive, cette danse permet de faire travailler aussi bien le cardio que les muscles comme les abdos, les cuisses ou les fesses.

Venez vibrer, vous distraire tout en faisant du sport au son des musiques latines.

Récompenses aux bacheliers

Comme chaque année, la municipalité récompense tous les bacheliers. Pour recevoir tes chèques cadeaux, inscris-toi en mairie avant le 30 septembre.

Samedi 24 novembre

Dans la nouvelle salle du conseil

16h

La carte Imagin'R ? Le vrai bon plan !

Tu habites Erie, Chevry, Servon. Tu es collégien, lycéen, étudiant, apprenti... Pour la rentrée, pense à la carte Imagin'R !!! (jusqu'à 21 ans révolus)



Avantages

valables sur toutes les lignes de bus, RER, métro en Ile-de-France et sur le Proxi-bus Valable sur toutes les zones, les jours fériés, week-ends et vacances.

Grâce à la Communauté de communes de l'Orée de la Brie qui la subventionne largement avec le Conseil général 77, la carte Imagin'R te permet aujourd'hui de te déplacer en transports en commun pour moins de 2€/mois*

Dossier à récupérer et à déposer : au siège de la CCOB 59, rue Pasteur ou à la mairie.

Renseignements au

01 60 62 15 81

RETOUR EN IMAGES

12 mai 2012
"Le P'tit bal"



Du 19 au 26 mai 2012
Semaine de la jeunesse



16 juin 2012
Fête du village



17 juin 2012
Les Olympiades



21 juin 2012
Fête de la musique



23 juin 2012
Concert rock des enfants



20 mai 2012
Randonnées VTT

25 mai 2012
Café-concert



2 juin 2012
Gala de Danse & Gym'Form



27 juin 2012
Spectacle atelier théâtre-cirque enfants



27 juin 2012
JO des jeunes



29 et 30 juin 2012
Festival Rock'Ambolesk



5 juin 2012
Théâtre



8 juin 2012
Spectacle pause méridienne



Juillet 2012 - Séjour d'été



> Jacques Martineau

Chevry-Cossigny regorge de talents et de compétences. A l'occasion de la sortie de son troisième ouvrage, la rédaction du magazine est allée à la rencontre de l'un d'entre eux : Jacques Martineau, chevronné à la personnalité haute en couleurs et au parcours aussi riche qu'atypique.



> Rencontre avec un homme de conviction et d'action

Actif, passionné, entreprenant, curieux, Jacques Martineau s'intéresse particulièrement aux questions de société et partage ses réflexions au travers de ses écrits et de ses conférences.

Votre activité d'écriture étant étroitement liée à votre expérience professionnelle, pouvez-vous nous retracer votre parcours ?

Jacques Martineau : Docteur ès Sciences en physique des plasmas, j'ai suivi la majeure partie de ma carrière au CEA-DAM (Commissariat à l'Énergie Atomique - Direction des Applications Militaires). J'ai notamment participé à la conception du laser Phébus qui, au-delà de son intérêt militaire, représente un outil remarquable pour d'autres applications futures.

Auparavant, j'ai passé 4 ans à Montréal, comme responsable d'un laboratoire de recherche et professeur d'université, servant alors de tête de pont pour renforcer nos liens avec les États-Unis. En 1987 j'ai pris la direction d'un projet majeur consistant à concevoir des têtes nucléaires furtives, c'est-à-dire "invisibles" à la détection radar. Les enjeux pour la France étaient capitaux.

C'était un défi scientifique, technologique, humain et stratégique. Réalisant de meilleures performances dans ce domaine que les américains, avec un an d'avance représentant un milliard de francs d'économies, cette mission a été un franc succès.

NDLR : Il recevra pour cette excellente performance les insignes de chevalier de l'Ordre National du Mérite et, pour l'ensemble de sa carrière, le ministère de la recherche le fera chevalier de la Légion d'Honneur.

De par sa dimension humaine (puisque'il fallait gérer le travail de près de 1 000 ingénieurs et techniciens) ce projet a marqué un véritable tournant dans ma carrière et m'a donné l'envie d'écrire. M'intéressant à l'efficacité, j'ai rédigé « *Le Réveil de l'Intelligence* » ou *Une autre façon d'entreprendre* (Editions d'Organisation, 1989), livre primé au Trident de l'Entreprise.

Mes compétences en management et organisation m'ont alors conduit vers

une carrière de DRH avant d'être nommé Délégué Général d'ÉCRIN (Organisme dont la mission est de créer et de faciliter l'Échange et la Coordination entre la Recherche et l'Industrie pour le développement et l'innovation) de 1996 jusqu'à ma retraite en 2003.

Parallèlement, en 1991, j'ai fondé le **Club Espace 21** avec pour vocation de se préparer au changement permanent pour l'entrée dans le XXI^e siècle. De toutes ces expériences, de tous ces échanges est né en 1995 mon second livre « *Le réveil n'a pas sonné* » ou *Comment retrouver le chemin de l'emploi ?* NDLR : *L'idée motrice de cet ouvrage est le droit à l'activité pour tous, sujet sur lequel il poursuit son travail.*

Quant à l'Europe, je m'y intéresse de près depuis 2005 et la crise que nous traversons soulève de nombreuses questions. J'expose à travers cet essai l'essentiel de mes réflexions avec un constat critique et des propositions étayées.

La France, l'Europe, l'Euro : des intérêts divergents... ?

L'Europe est en danger. Aucun scénario ne permet de sortir de la crise... Quel nouveau sens donner à l'Union européenne et à la zone euro ? Les marchés financiers et les agences de notation, crédibles ou non, ont à la fois perturbé et dégradé le système européen soulignant indirectement, au fur et à mesure des sommets, le besoin d'une meilleure gouvernance politique et économique. Mais où va-t-on ?

Qui peut-on croire ? Plus personne ne peut affirmer que la

France soit encore libre de ses choix souverains, politiques et financiers, économiques et sociaux sur l'échiquier européen et mondial.

Existe-t-il des solutions viables et crédibles pour sortir de ce qui s'apparente à des impasses ? Dans son livre, une Europe sans euro ou un Euro sans Europe, c'est ce que Jacques Martineau s'efforce de rechercher et de proposer. À vous de juger de la pertinence de ses propositions...

Édition P.R.O COM
Paris, février 2012
160 pages
Prix : 12,90 € TTC
Pour vous procurer ce livre :
www.clubespace21.fr

> L'UE et les collectivités locales

La sortie de l'essai de Jacques Martineau est l'occasion d'évoquer le lien entre l'Europe et les collectivités locales. Elles sont, depuis les années 50, un maillon essentiel de l'intégration européenne. Au quotidien, elles participent pleinement à la mise en œuvre de la législation européenne et à la traduction des fonds européens en projets concrets. Les élus locaux sont donc le premier relais d'information sur l'UE.

> Le Comité des régions, voix des pouvoirs publics locaux

L'Union Européenne possède un ensemble d'organes interinstitutionnels qui remplissent des missions spécialisées. A ce titre, le Comité des Régions représente les autorités régionales et locales.



Chaque délégation nationale est constituée de membres dont les représentants exercent un mandat électif dans leur pays. La délégation française compte 24 membres (et autant de suppléants) issus de toutes les régions et de tous les groupes politiques. Ils

Le Comité des Régions (CdR) compte actuellement 344 membres (et autant de membres suppléants) issus des 27 pays de l'UE. Son rôle consiste à faire valoir les points de vue locaux et régionaux sur la législation européenne. Il rédige à cette fin des rapports (« avis ») sur les propositions de la Commission. A travers le CdR, les collectivités locales européennes sont pleinement intégrées au processus législatif européen. En effet, les traités obligent la Commission, le Parlement et le Conseil des ministres à consulter le Comité des régions sur toutes les propositions qui affectent les politiques régionales et locales (par exemple, la politique de l'emploi, l'environnement, l'éducation ou la santé publique).

sont désignés en qualité de membres du CdR pour une durée de cinq ans par le Conseil de l'Union européenne sur proposition du gouvernement national. Leur rôle est de faire connaître les préoccupations de leurs collectivités régionales et locales au niveau de l'UE et de tenir leurs citoyens informés des développements de l'UE. Le représentant de la Région IDF est Jean-Vincent PLACÉ (Conseiller régional de l'Île-de-France).

Véritable interface entre l'Île-de-France et l'Europe, l'Île-de-France Europe (IdFE) représente la région Île-de-France et cinq départements franciliens auprès des instances européennes.

> Obtenir des financements européens

La Commission accorde des financements sous forme de subventions afin de mettre en œuvre des projets ou des activités en rapport avec des politiques de l'Union Européenne. Avec 36 % du budget communautaire, la politique régionale, ou politique de cohésion européenne, constitue depuis 2007 le second poste de dépenses de l'Union, après la Politique agricole commune. L'enveloppe globale, pour la période 2007-2013, s'élève à 308 milliards d'euros, dont 14,3 milliards pour la France. Toutefois, il est relativement complexe pour une commune de solliciter directement l'Europe. Dans le cadre de notre projet fibre optique par exemple, seule la Région avait ce pouvoir. De même, pour notre complexe aquatique, la Communauté de communes de l'Orée de la Brie a entrepris des démarches pour obtenir une subvention mais se heurte aux principes et modalités qui en régissent le fonctionnement.

> Rencontre de l'AMF : « Demain quel monde rural ? »



Le 4 juillet 2012, Monsieur le Maire a participé aux rencontres organisées par l'AMF (Associations des Maires de France) sur la question : « Demain quel monde rural ? ».

Parmi les différents débats, il a notamment suivi l'intervention du président du Groupe consultatif de développement rural de la Commission européenne : Gérard PELTRE.

Il s'agissait, dans le cadre stratégique donné par l'UE pour la période 2014-2020, d'envisager la place que peut occuper le maire ou le président de communauté et la manière de mettre en œuvre une stratégie intégrée de développement local.

"Dans une société française en mutation, le monde rural possède de nombreux atouts à faire valoir : 85% de l'espace national, un emploi industriel et artisanal bien représenté, un dynamisme démographique sensible dans de nombreux territoires, la première agriculture européenne, un patrimoine exceptionnel... Les territoires ruraux sont également des lieux d'innovation pour la production de l'énergie, notamment renouvelable. Nombre de communes rurales ont déjà montré leur capacité à innover pour construire, avec l'ensemble des acteurs publics et privés, un véritable projet partagé. Cette dynamique vertueuse doit être encouragée et facilitée par une coopération renforcée avec les autres niveaux de collectivités locales, mais aussi l'Etat et l'Europe."

> Repas annuel des aînés

La semaine bleue est une belle occasion d'honorer nos aînés. Comme chaque année, le CCAS organise un repas festif en leur honneur. Spectacle, jeux, repas, surprises sont au programme de cette journée.

Les aînés recevront une invitation pour ce repas du dimanche 21 octobre. Pour plus d'information, contactez le CCAS au 01 64 05 20 22.



> Brocante dimanche 23 septembre



Du tri à faire ? Des affaires à faire ?

La brocante, c'est un moment convivial, on se promène, on chine, on achète, on vend, on fait des rencontres, des affaires et parfois de belles découvertes. La brocante, c'est aussi l'occasion de replonger dans le passé en retrouvant d'anciens objets.

Vendeurs, acheteurs, visiteurs, on vous attend.

La fiche d'inscription, disponible en mairie et sur le site Internet, est à déposer en mairie dans la boîte aux lettres prévue à cet effet. Renseignements et inscriptions auprès d'Elise au 06 59 45 33 95. Durant la journée, la circulation rue Charles Pathé sera coupée et des déviations seront mises en place.

> Etat civil du 23 février 2012 au 20 août 2012 <

> Naissances

CHANDEZON Raphaël, le 14 mars 2012
 GRAVELEAU Noé, le 20 mars 2012
 DA ROCHA Elsa, le 06 avril 2012
 JACQUIN Owen, le 13 mai 2012
 BUDKA Cassandra, le 14 mai 2012
 VAUGENGER Axel, le 31 mai 2012
 VICO Liana, le 1er juin 2012
 BRILLARD CLERC Laura, le 06 juin 2012
 FRINGS Jade, le 14 juin 2012
 BERBIER Clémence, le 18 juin 2012
 KOLLE Julia, le 30 juin 2012
 HAZAR Sevag, le 14 juillet 2012
 DIAS Matéo Jean Jorge, le 19 juillet 2012
 LOMBARD Nathan, le 21 juillet 2012
 GERBET MARTINS Erine, le 21 juillet 2012
 MAGNE Soizic, le 07 août 2012
 GRESSET Mahé, le 16 août 2012

> Mariages

BENASRI Ali et EL MESRAOUI Keltouma, le 10 mars 2012
 SANCHEZ Xavier et LUDVIG Sylvie, le 17 mars 2012
 TIXIER Arnaud et HAUSE Sonia, le 24 mars 2012
 CANDIOT Yann et CORDELIER Marie, le 12 mai 2012
 SAMAK David et FILIPE Patricia, le 12 mai 2012
 PITA DOS RAMOS Paul et FILIORD candice, le 16 juin 2012
 DAS NEVES OLIVEIRA RAMOS Manuel et LOPES DIAS Carla, le 16 juin 2012
 TOURNIER Stéphane et GUISLAIN Valérie, le 23 juin 2012
 FERREIRA DIAS PEDRO Armindo et GASNET Corinne, le 07 juillet 2012
 DOS SANTOS Christophe et ROCHA Jessica, le 07 juillet 2012
 NOVICE Alain et GARRIER Laurence, le 07 juillet 2012
 DAUBIGNARD David et PIRES Stéphanie, le 13 juillet 2012
 CANOVAS Jérôme et MOREL Céline, le 04 août 2012
 MOUBARAK Chukri et CZYRECK Natasha, le 18 août 2012
 BEUCLAIR Nicolas et HINAULT Virginie, le 25 août 2012

> Décès

LECRAC Didier, le 11 avril 2012
 CAVIGNAUX Max, le 12 avril 2012
 VIEIRA AFONSO épouse DA CUNHA Tributina, le 12 avril 2012
 PETITPRE Robert, le 14 mai 2012
 FRATI veuve KAYAT Marie, le 30 juin 2012
 PAILLIER Dominique, le 16 juillet 2012
 MARANDEL veuve LAROUZEE Andrée, le 17 juillet 2012
 VOLANTE Michel, le 22 juillet 2012
 AVENENGO BONELLO Serge, le 24 juillet 2012
 THERY Eric, le 20 août 2012

> Les nuisances aériennes

Sensible à la question des nuisances aériennes et du danger représenté par l'augmentation inexorable du trafic, Monsieur le Maire apporte son appui à l'AVEVY (Association Vigilance Environnement de la vallée de l'Yerres) concernant l'allongement du couvre-feu à Paris-Orly afin qu'il s'étende de 23h à 6h30.



Créée le 9 mai 2001, AVEVY a pour mission, dans le cadre de la protection des populations et de leur environnement, de réduire durablement toutes les formes de nuisances aériennes générées par le trafic des avions au décollage depuis l'aéroport d'Orly. Pour mieux comprendre, l'AVEVY nous apporte quelques éclairages sur la situation.

Pouvez-vous nous relater votre démarche en faveur de l'allongement du couvre-feu en vigueur sur la plateforme aéroportuaire d'Orly ?

Nous relevons depuis presque 2 ans maintenant la programmation des vols et les horaires réels dans les tranches horaires de 6h-6h30 le matin et 23h-23h30 le soir. Dans ces deux périodes de 1/2h, il y a exactement 6 mouvements/ jour en moyenne à comparer avec un total de 680 mouvements/jour. Notre conclusion est claire: il est parfaitement possible de modifier les horaires de ces vols de 1/4h

en moyenne pour bénéficier d'une heure supplémentaire de calme et de non émission de polluants dans l'atmosphère, pour avoir droit à une heure de sommeil ou de calme de plus.

Si cette demande n'était pas satisfaite, quels seraient les risques ?

Le nombre de mouvements sur la région parisienne ne cesse de croître. Cette tendance menace à terme la spécificité d'Orly relatif au couvre-feu et au plafonnement à 250.000 créneaux horaires attribuables et 200.000 mouvements réels. C'est du moins ce que les arrêtés de 1994 prévoyaient. Nous en étions en 2011 à 232.000 mouvements. L'état promet de ne pas toucher à cette spécificité d'Orly mais le trafic doublera d'ici 20 ans (Paris est la destination favorite du monde entier et en particulier des BRIC: Brésil, Russie, Inde, Chine avec + 41% en 2011). Nous allons donc vers la saturation des plateformes en Ile-de-France et Orly (qui ne reçoit actuellement pas beaucoup de vols longs courriers) peut supporter techniquement 430.000 mouvements par an. Nous, NON !!!

Nous dire que l'allongement du CF n'est pas possible équivaudrait à dire : nous voulons conserver toute possibilité d'augmentation du trafic au-dessus de vos têtes pour aller progressivement vers ces 430.000 mouvements.

Inacceptable pour une zone qui était urbanisée bien avant le développement de l'aéroport. L'augmentation du trafic entraînerait l'aggravation d'un véritable problème de santé publique déjà bien présent (26 dépassements de seuils de pollution au 1^{er} trimestre 2012, un record absolu dans lequel l'aérien participe de façon de plus en plus significative), et quantité de conséquences parmi lesquelles une chute de la valeur du bâti collectif ou individuel, la paupérisation de zones plus larges, et ce, pour les 320.000 personnes directement concernées par les nuisances aériennes autour d'Orly. L'activité du secteur aérien, qui génère de la richesse et de l'emploi, est certes très importante mais pas au détriment seul des populations survolées !

Coordonnées

Association AVEVY, membre du collectif Alerte Nuisances Aériennes
 Adresse postale 15 rue Cambrelang 91330 YERRES
 Courriel : asso.avevy@free.fr - site: www.avevy.com

SIGNEZ LA PETITION

EXIGEZ L'ALLONGEMENT DU COUVRE-FEU A PARIS-ORLY

Face à l'augmentation du trafic aérien, l'AVEVY mobilise acteurs politiques et journalistes à l'occasion d'une conférence de presse qui se tiendra le 1^{er} octobre. La municipalité de Chevry-Cossigny soutient cette action et vous propose de signer cette pétition afin d'appuyer les démarches de l'AVEVY qui les présentera aux autorités de tutelle.



Je réclame l'allongement du couvre-feu de 23h à 6h30 le matin et je soutiens l'action d'AVEVY

Nom Prénom

Adresse

facultatif : Courriel@..... Téléphone

Date Signature

Vous pouvez remettre cette pétition à l'accueil de la mairie ou la transmettre directement à l'Association AVEVY.

INFORMATIONS PRATIQUES

> La Mairie

29 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96
www.chevry-cossigny.com
e-mail : mairie@chevry-cossigny.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h00
Mardi FERMÉE AU PUBLIC ~ 15h30 - 18h30
Mercredi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 18h00
Jeudi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Vendredi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Samedi 8h45 - 11h30

Scolaire / Loisirs

Maternelle Pohren-Hoisey

15 rue Albert Dauvergne
Tél. : 01 64 05 26 93

Elémentaire

Normandie-Niemen
25 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 26 90

Service inscriptions

Céline LECOMTE
Tél. : 01 64 05 20 22

Parents d'Elèves

F.C.P.E. Tél. : 06 06 71 51 49
www.fcpe.asso.fr
Espace parents : Espaceparents.fr

Accueil pré et post-scolaires maternelle et île aux loisirs

Tél. : 01 64 05 36 79
Tél. : 06 84 77 46 92

Espace Jeunes

Tél. : 01 60 62 07 11
Tél. : 06 84 77 90 54



Centre intercommunal de la Petite Enfance

Route de Servon - Ferolles-Attilly
Tél. : 01 64 05 69 95

A.C.A.C.C. Ecole de Musique

9 rue Jean Delsol
Tél. : 06 60 52 94 89

Espace culturel « La Marmite »

9 rue Jean Delsol
Tél. : 01 83 85 98 19
Information et billetterie
espaceculturel@chevry-cossigny.com
Médiathèque
infomediathèque@chevry-cossigny.com
Tél. : 01 83 85 98 21

Urgence / Social

COMMISSARIAT URGENCES 17

Av. Jaurès - Moissy Cramayel
Tél. : 01 64 13 50 00

POMPIERS / URGENCES 18

Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 60 62 57 00

S.A.M.U. / URGENCES 15

Rue Fréteau de Peny - Melun
Tél. : 01 64 10 67 50

C.P.A.M.

MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 03
Secu 77 : "3646" Prix appel local
ou 0 820 904 138 (0,12€/mn)

Maison des Solidarités

Assistante Sociale
Tél. : 01 64 25 07 00

Maison de retraite

« La petite maison »
Tél. : 01 64 05 28 23

Services médicaux

Chevry Ambulances

58 rue C. Pathé
Tél. : 01 64 05 98 30

Cabinet dentaire

Docteur Rossi
9 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 66 89

Cabinet infirmiers

38 rue C. Pathé
Tél. : 01 64 05 77 12
Nelly LAMBERT : 06 62 11 36 89
Christelle VIEL : 06 88 35 21 83

Médecins

Docteur J.C. Palacio

66 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 06 14
Docteur G. Watrelot
38, rue Ch. Pathé
Tél. : 01 64 05 45 21

Orthophoniste

Françoise Frappé
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 34 12 39



Ostéopathe

Céline COPPEL
45 rue Charles Pathé
Tél. : 09 53 98 70 27

Kinésithérapeutes

Françoise Bigorne
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 06 72
Jacqueline Delmas
24 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 08 51

Pharmacie

Monsieur Decaup
(tous les jours sauf dimanche)
31 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 35 87

Services publics

Perception

37 Av du Gal Leclerc
Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 64 05 00 97

Centre des Impôts

Z.A.C. de la Ferme d'Ayau
Av de la Malibrant -
Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 17 00

Mission locale

7 avenue de la Malibrant
77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 52 90

Pôle Emploi

Rue du 19 Mars 1962
Brie-Comte-Robert
Tél. : 39 49*
*Selon le service, appel gratuit ou de 0,11 € TTC
depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel de
votre opérateur

C.A.F.

21 av Gén Leclerc
77000 Melun
Tél. : 0 820 25 77 10

La poste

36 Bis Rue Charles Pathé

Tél. : 01 60 62 46 20

Lyonnaise des Eaux

97 rue du Gal Leclerc
Brie-Comte-Robert
Tél. : 0 810 385 385

EDF : Tél. : 0 810 333 077

GDF SUEZ (raccordement) :

Tél. : 0 810 224 000

Divers

Marché

Mercredi matin Place du marché

S.P.A.

Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 60 56 54 60

Proxibus (appel gratuit)

Réservation au 0 800 77 78 79
lundi de 14h à 17h et du mardi
au vendredi de 9h à 17h



Culte Catholique

Permanence tous les jours de 10h à
12h sauf dimanche et jours fériés.
3 rue Maurice Ambolet
Tél. : 01 64 05 20 61
Pour en savoir plus :
www.paroissedechevrycossigny.com

Amicale des anciens combattants

M. Marc GLAUDEIX
Tél. : 01 64 05 33 66

Collecte des déchets

SIETOM : 01 64 07 99 75

Dépôt des verres usagés, papiers et textiles

Des containers sont à votre disposition : Centrale EDF Route de Gretz, les rues : de l'Industrie, M. Pagnol, R. Cassin et des Frères Lumière.

Enlèvement des ordures ménagères

Collecte sélective en porte à porte le lundi matin : verre et plastique. Ordures ménagères : mercredi et samedi

Enlèvement des ordures extra-ménagères (objets encombrants)

le 3^e mercredi du mois.

Collecte des déchets toxiques (Kangourou)

Parking de la Poste de 10h45 à 13h. Le 1^{er} mercredi du mois.

CONCEPTION

REALISATION

JARDINS

BAIGNADES

NATURELLES



DUFAÏ-MANDRE Paysage



Au service du paysage depuis plus de 50 ans !



CONSEILS

DIAGNOSTICS

DEVIS DETAILLES

ETUDES PAYSAGERES



Route de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 62 55 30 - www.dufaymandre.fr



Pour toute modification, merci de contacter la Mairie

A LA MARMITE LE 29 SEPTEMBRE



**ENTRÉE
GRATUITE**

OUVERTURE DE SAISON

Une ouverture de saison, c'est l'occasion de découvrir les rendez-vous culturels et artistiques à venir. Théâtre, musique, danse, exposition et autres temps forts qui vous attendent en 2012 / 2013 vous seront présentés avec des extraits vidéos et musicaux à l'appui. Mais une ouverture de saison, c'est aussi se retrouver joyeusement autour d'artistes qui, cette année, nous feront sourire et chanter !

Et c'est le **Conseil Municipal Jeunes** qui lancera cette belle soirée de retrouvailles en chansons. Les musiciens du quartet "Gevrey Chambertin" en seront les hôtes musicaux avec leur spectacle Gainsbourg... Moi non plus.

COCKTAIL

Nous vous invitons à poursuivre la soirée autour d'un cocktail. Vous pourrez d'ores et déjà prendre vos abonnements (*Nouveauté ! Voir p. 31 du guide*) et billets sur place pour tous les spectacles de la saison de la Marmite.



Avec un concert des Gevrey Chambertin :
GAINSBURG... MOI NON PLUS

Ils mélangent l'humour corrosif et la noirceur du poète.



★ Chanson
★ Tout public
★ Entrée libre

Mais qui sont ils ? Nos quatre boxeurs de poésie ne flanchent pas devant le mythe ; plus qu'un hommage, ils se glissent avec amour et insolence dans les mots de Gainsbourg et plus précisément sur sa période jazz. Ces musiciens, tantôt en chansons, tantôt en comédie s'approprient des chansons méconnues, véritables pépites, et revisitent, parfois même détournent les standards.

Sam. 29
SEPT. | 12

20h30

Réservations : 01 83 85 98 19 espaceculturel@chevry-cossigny.com

AU FIL DU bain
1^{er} RÉSEAU D'EXPERTS SALLE DE BAINS
aufildubain.fr
Venez découvrir votre nouvel espace salle de bains !

Ouvert du Lundi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél : 01.60.62.52.70

1 bis, rue Charles Pathé - CHEVRY COSSIGNY